



CTPL du 30 juin 2009

« Ce que nous craignons en ces temps de crise, ce n'est pas d'être évalués, c'est d'être encore plus dévalués que nous ne le sommes déjà »

Ce CTPL qui devait statuer sur le **transfert des emplois du service amendes** de Vannes Clisson à la TPM de Vannes. En toute logique, il s'est tenu le lendemain de l'installation du service concerné dans son nouveau poste. Ce transfert s'est effectué avec un effectif moindre que celui nécessaire au bon fonctionnement du service (ils étaient 3,60 et ne seront plus que 2,60) alors même que le personnel concerné est désormais dans un poste où le manque d'effectif est criant. Les conséquences de la politique de suppressions d'emploi deviennent de plus en plus difficiles à supporter et nos analyses en ce domaine sont confirmées.

Sous prétexte de polyvalence et de mutualisation, l'administration oblige les agents à gérer deux ,voire trois postes de travail différents.

SUD Trésor et FO Trésor ont voté **contre**.

Le **point d'étape sur le budget 2009** laisse apparaître des dépassements importants par rapport aux prévisions.

Nous nous sommes attardés sur celui du papier d'impression en interrogeant la direction sur la nécessité de multiplier les éditions en des temps où la dématérialisation est utilisée comme argument de modernisation de nos services. Comme ils ne sont pas à une contradiction près, ils persistent à demander les copies des mails pour le contrôle interne !

Sur ce vote : SUD s'est abstenu.

Le **bilan de l'activité des équipes de renfort** nous a été présenté avec comme nouveauté : la décision de la direction de supprimer l'équipe de renfort en résidence .Les agents, concernés par cette restructuration à venir, seront prioritaires pour combler les deux vacances d'emploi de l'équipe de remplacement départementale, bloquant les mouvements concernant ces postes pour le mouvement de septembre.

Nous avons également été informés de la création de la fonction de Responsable des Politiques Immobilières de l'Etat et d'un emploi de chargé de mission à la TG, qui entraînera malheureusement la suppression d'un B.

Nous avons ensuite **voté les modifications des horaires concernant Ploërmel et Vannes-Clisson** qui ont dû se mettre en accord avec ceux des collègues des Impôts suite à la mise en place des Hôtel des Finances dans ces deux sites.

Les 13 juillet et 2 novembre 2009 sont considérés comme « **jours comptables** » pour cette année, une bonne nouvelle mais il faudra réagir si nous voulons que cela soit pérennisé dans les années à venir .Une pétition est en circulation à ce sujet ; signez la tous.

La **prime « campagne IR »** .Dans sa grande générosité, l'administration accorde aux agents des impôts qui y participent, un montant compris en 30 et 50euros ; cette prime sera également attribuée aux agents du Trésor qui dans le sein des HDF y ont participé cette année.

Le départ de l'Office Départemental HLM (BSH) annoncé et prévisible depuis bien longtemps n'émeut guère que les agents de la Trésorerie de **Vannes Ménimur** . Et pour cause, les conséquences sur leur devenir seront bien délicates à gérer .Il est prévu de « redéployer » 6 emplois et de déménager ceux qui restent dans un endroit que tous ignorent encore. Cette longue période d'incertitude occasionne beaucoup de stress pour les agents de ce poste et le TPG se demande bien pourquoi. Et oui ; il s'est engagé à reclasser les 6 emplois ex HLM sur Vannes et nul ne perdra son emploi, de quoi vous plaignez vous ?

Une CAP sera réunie afin de statuer sur ce sujet dans la deuxième quinzaine d'octobre.

Lors de ce CTPL nous avons pu constater le fossé, qui sépare la direction des préoccupations des agents.

Dans les faits , cela se traduit par des actes de plus en plus inconvenants. Un des derniers en date étant tout de même : l'emploi comme auxiliaire de vacances de la fille d'un directeur des Services . En ces temps de crise où le budget des agents C et B est plus qu'en berne, c'est tout simplement indécent.

Bonnes vacances !!!